



Présentation de la plateforme RSE de la Métropole nantaise à destination des TPE/PME

Interviennent lors de cette séance :

- Jocelyn ANGELLIAUME, Directeur actions économiques à la Chambre de métiers et de l'artisanat 44 ;
- Karine GINGREAU, Chef de projet RSE Nantes Métropole ;
- André SOBCZAK, Conseiller municipal et métropolitain en charge de la RSE, des PME et des TPE à Nantes Métropole.

I. La stratégie de Nantes Métropole

André SOBCZAK explique que Nantes Métropole s'est intéressée à la responsabilité sociétale des entreprises pour améliorer leur performance économique, renforcer la cohésion sociale et favoriser les rapprochements. La démarche RSE augmente l'attractivité du territoire.

Les enjeux RSE ont été répartis en cinq domaines :

- la responsabilité vis-à-vis des salariés ;
- la dimension environnementale ;
- la dimension économique ;
- la dimension territoriale ;
- la gouvernance.

Le référentiel de la RSE a été élaboré par 200 acteurs du développement économique, permettant la cohérence entre les différentes échelles d'un même territoire.

Une feuille de route a été définie pour les six prochaines années, soit la durée du mandat au sein de Nantes Métropole. Selon une enquête récente, 60 % des dirigeants des PME/TPE ne savent pas ce qu'est la RSE.

Les étapes de la démarche ont été formalisées :

- la sensibilisation et la mobilisation des différents acteurs ;
- l'accompagnement des entreprises ;
- l'incitation, notamment par le biais de la commande publique ;
- l'aide au financement ;
- la valorisation des entreprises engagées dans la démarche.

En parallèle de cette démarche, les collectivités doivent être cohérentes en interne en appliquant elles aussi une démarche RSE.

II. La plateforme RSE de la métropole nantaise

André SOBCZAK indique que la plateforme RSE de la métropole nantaise a été mise en place il y a un an et demi, trois jours avant la plateforme nationale. L'idée émane des entreprises pour qui la RSE doit être mobilisée comme un levier de création d'emploi.

Cette plateforme compte cinq collèges :

- les réseaux d'entreprise ;
- les organisations syndicales ;
- les associations et les acteurs de l'économie sociale et solidaire ;
- les universités ;
- les institutions (collectivités locales, Etat, ADEME, Chambres consulaires).

Tous ces acteurs sont représentés au sein du comité d'orientation. Des groupes de travail s'organisent autour de thématiques telles que la biodiversité ou l'égalité femmes/hommes.

Nantes Métropole compte un groupe de pilotage des élus, pour mettre en cohérence les politiques publiques avec les démarches RSE des entreprises. Chaque service compte un réseau de correspondants RSE. Nantes Métropole joue un rôle d'animation mais n'a pas de poids décisionnel au niveau de la plateforme.

III. L'accompagnement des PME

Karine GINGREAU indique que le site enregistre environ 3 500 visiteurs. Les pages les plus consultées sont celles qui présentent la démarche et apportent des éléments pratiques. Les entreprises réclament désormais un accompagnement plus poussé. Des parcours individualisés sont en cours de construction, en partenariat avec d'autres institutions.

Jocelyn ANGELLIAUME explique que la Chambre de métiers et de l'artisanat 44 a formé ses conseillers aux outils RSE. Une action expérimentale a été initiée avec des entreprises, leur permettant de bénéficier d'ateliers collectifs et d'un suivi individuel pendant six mois. Il convient désormais d'aller plus loin en proposant un dispositif d'accompagnement commun avec Nantes Métropole et la CCI.

André SOBCZAK souligne que la RSE est désormais intégrée dans les commandes publiques, d'une façon transverse et structurée.

Karine GINGREAU ajoute que des expérimentations sont également menées sur le financement. Huit PME ont bénéficié du fonds Pays-de-la-Loire RSE. La valorisation des entreprises engagées constitue également

un critère déterminant. Elles deviennent ainsi les Ambassadeurs de la RSE. 41 entreprises témoignent actuellement sur Télé Nantes dans le cadre de « La Minute RSE ».

IV. Débat avec la salle

En réponse à une question de la salle, Pierre-Charles PAUTRAT, Conseiller marchés de Nantes Métropole, précise que les critères RSE sont pris en compte à hauteur de 10 à 15 % dans le cadre des marchés publics, avec une croissance programmée de leur poids.

Karine GINGREAU souligne que le challenge de la plateforme vise à faire reposer l'animation RSE sur l'ensemble des acteurs du territoire. Nantes Métropole s'est alloué les services d'une consultante qui la bouscule.

André SOBCZAK explique que l'évaluation de l'impact des expérimentations constitue un élément important. Des enquêtes qualitatives et quantitatives sont réalisées régulièrement avec les entreprises. Des indicateurs sont suivis régulièrement. Le rapprochement avec les universitaires est un atout.